

La guillotine : produit des Lumières ou symbole de la Terreur ?

Anne CAROL

RÉSUMÉ

La guillotine est inventée en France par des médecins dans le contexte de la Révolution pour se substituer aux anciens supplices et adoucir la peine de mort. Pour autant, ce modèle d'exécution inspiré des Lumières connaît-il le succès ailleurs en Europe ? Son utilisation politique, notamment lors de l'exécution du roi Louis XVI, stigmatise l'appareil et limite sa diffusion aux régions sous influence française. Aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, le spectacle sanglant et violent qu'elle impose se trouve en décalage croissant avec les sensibilités collectives, et la guillotine est affaiblie par la montée de l'abolitionnisme. C'est en France qu'elle fonctionne pour la dernière fois en 1977.



Illustration 1 : Gravure de Jean-Baptiste Louvion (1740-1804)

Le poignard des patriotes est la hache de la loi. Traîtres regardez et tremblez, elle ne perdra son activité que quand vous aurez tous perdu la vie

[Wikimedia Commons.](#)

La guillotine est revendiquée par les révolutionnaires eux-mêmes comme un instrument d'épuration politique et de régénération sociale.

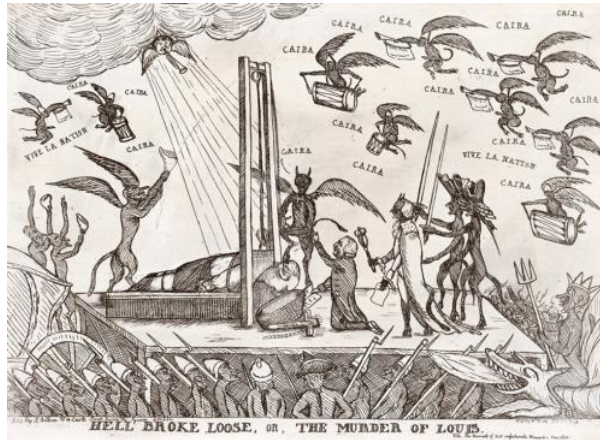


Illustration 2 : Estampe de William Dent (1793)

Hell Broke Loose, or, the Murder of Louis (L'enfer s'est déchaîné, ou le meurtre de Louis)

[Wikimedia Commons.](#)

Les premières gravures de l'exécution de Louis XVI commencent à circuler quelques jours après celle-ci en Europe et diabolisent les révolutionnaires et leur instrument.



Illustration 3 : Couturier, Couverture du journal *La feuille*, 6 juillet 1898

Le gendre et la veuve

journals.openedition.org

Les anarchistes, dont plusieurs sont exécutés, dénoncent la guillotine comme un instrument de répression politique. Ici le président de la République Félix Faure, « gendre » d'un homme d'affaires condamné par contumace, est le seul à pouvoir donner la grâce à Etievant, condamné pour attentat et dont la vie est menacée par « la Veuve », la guillotine.

La guillotine fonctionne pour la première fois en France en 1792, au cœur de la Révolution. S'agit-il d'un instrument du progrès, produit du réformisme judiciaire des Lumières et destiné à se diffuser dans l'Europe éclairée ou d'une machine sanglante, symbole de la Terreur puis de la violence pénale ?

Égalité, modernité et humanité

À la fin du XVIII^e siècle, l'éventail des supplices pratiqués dans le cadre de la peine de mort en Europe est modulé en fonction de la nature du crime et du statut des condamnés : on décapite à la hache ou à l'épée les nobles, on pend les voleurs et les homicides simples, on roue les coupables de meurtres aggravés, on brûle ou on noie les auteurs de crimes religieux ou sodomites. Si certaines modalités d'exécution ont migré, comme la roue de l'Allemagne vers la France ou l'Italie, des spécificités locales existent, tel le garrot en Espagne.

La légitimité de la peine de mort est toutefois de plus en plus questionnée. En Italie, le philosophe Cesare Beccaria (1739-1794) publie en 1764 le traité *Des délits et des peines* où il fonde notamment cette remise en cause sur la manière dont elle est appliquée et sur la barbarie des supplices. Porté par les Lumières, son traité est traduit rapidement dans toute l'Europe, suscitant l'abolition de la peine de mort dans le Grand-Duché de Toscane en 1786.

C'est dans ce contexte que la Révolution française s'empare de la question et invente la guillotine. Les révolutionnaires ont à cœur de mettre en pratique les principes d'égalité proclamés le 26 août 1789 (III.1). Le docteur Joseph-Ignace Guillotin (1738-1814) propose à l'Assemblée nationale en décembre le principe d'un mode d'exécution unique quel que soit le rang du coupable, et suggère la décapitation, jusqu'alors réservée aux élites. Guillotin parle de « machine à décapiter », sans rentrer dans les détails ; c'est le chirurgien Antoine Louis (1723-1792) qui la conçoit. Part-il de rien ? Des voyageurs qui parcourent l'Europe au XVIII^e siècle avaient décrit des machines destinées à faciliter la décapitation : la *maiden*, utilisée en Ecosse jusqu'au XVII^e siècle, et la *mannaia* italienne. Mais l'invention de la guillotine s'inscrit plutôt dans la modernité à l'œuvre dans l'Europe éclairée à travers la promotion des arts mécaniques qui préfigure l'industrialisation, et celle de la médecine légale et de la police médicale en auxiliaires du bon gouvernement.

Pour rompre avec les supplices longs et cruels d'autrefois, la machine doit procurer une mort sûre et invariable, rapide et, par là-même, indolore. La chute mécanique du couperet permet d'éviter les ratés inhérents aux défaillances des exécuteurs ou des exécutés. Elle sépare la tête du corps en une fraction de seconde, sans que le condamné ait le temps de ressentir la douleur. La guillotine semble donc réaliser l'idéal d'égalité, de modernité et d'humanité dans l'application de la peine de mort.

Une diffusion limitée ?

Cet idéal est-il reconnu et adopté par le reste de l'Europe, lorsque la peine de mort y est maintenue ? Sa diffusion est tributaire de l'expansion géopolitique de la France. En effet, la République française, le Directoire puis le premier Empire (Code pénal, 1810) font entrer dans la sphère d'influence française des régions organisées en républiques sœurs ou en départements, qui adoptent ou se voient imposer le Code et la guillotine. Elle pénètre ainsi précocement au Luxembourg, en Suisse *via* Genève, en Allemagne *via* Mayence ou le royaume de Bavière,

dans la péninsule italienne *via* le royaume d'Italie, puis dans les États pontificaux. Elle y est généralement maintenue après la fin de l'Empire. D'autres États, désireux de rénover leur justice, s'inspirent plus tardivement du modèle français : c'est le cas de la Grèce, qui choisit la machine à décapiter en 1834.

En revanche, les États les plus opposés à la Révolution et à l'Empire n'adoptent pas la guillotine, y compris lorsqu'ils modernisent leur système pénal. Le Code autrichien promulgué en 1815 fait le choix de la potence, qui reste aussi le mode d'exécution au Royaume-Uni, et en Russie. L'Espagne adopte définitivement le garrot après 1820. Enfin, certains États qui exécutent par décapitation persistent à utiliser la hache ou l'épée, comme la Suède ou la Prusse, plutôt que la guillotine. La diffusion de la guillotine en Europe est donc loin d'être massive et rapide. Cet insuccès s'explique par plusieurs facteurs.

Un symbole de la violence pénale et politique ?

En dehors de la France, l'image de la guillotine a été profondément altérée par la décapitation du roi le 21 janvier 1793, qui traumatise les monarchies européennes, puis par la Terreur et son usage politique intensif. En Angleterre particulièrement, où ont émigré de nombreux nobles français, la guillotine devient le symbole de la sauvagerie et de la perversion des révolutionnaires ; sa silhouette est rendue familière par une iconographie abondante sur le martyr de Louis XVI, qui se diffuse à tout le continent (III.2).

Par ailleurs, des doutes s'élèvent rapidement sur l'instantanéité de la mort procurée. Les enjeux sont à la fois scientifiques et politiques. Le passage du couperet serait si rapide qu'il laisserait subsister quelques instants la vie, la sensation et peut-être la conscience dans la tête des guillotins ; dans ce dernier cas, la guillotine procurerait une mort plus effroyable encore que les anciens supplices. Dès 1795, une controverse oppose des médecins allemands et français sur ce point, et des observations et des expériences de stimulation galvanique sont menées en 1802 et en 1803 sur des guillotins en Italie et en Allemagne, qui alimentent l'incertitude sur leur mort réelle. Les doutes persistent, en sourdine jusqu'au xx^e siècle.

Enfin la guillotine est affaiblie à la fois par le retour des débats abolitionnistes et par l'évolution des sensibilités aux xix^e et xx^e siècles. Sa modernité s'érode et son image s'inverse à la fin du xix^e siècle (III.3). Dans un contexte où la violence recule de façon générale dans l'espace public, le spectacle de la guillotine est accusé d'être inutilement sanglant et de pervertir les spectateurs. Signe de ce décalage : son importation en Suède pour remplacer la hache en 1910 est un échec, qui précipite l'abolition (1921). La guillotine se fait plus discrète : l'échafaud est supprimé en France en 1870, la guillotine est enfermée dans la prison en 1939. Des solutions alternatives sont testées dès le xix^e siècle, comme le peloton d'exécution en Grèce ou au Luxembourg ; les exécutions se raréfient ou la peine de mort est abolie. La dernière exécution par la guillotine a lieu en France en 1977.

Alors qu'elle avait été conçue par des médecins pour procurer une mort sûre, rapide, indolore et égalitaire, la diffusion de la guillotine illustre les différences de réception de la Révolution en Europe. Son archaïsme face aux nouvelles sensibilités a fini par effacer sa modernité initiale.

BIBLIOGRAPHIE

ARASSE Daniel, *La guillotine ou l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, 1987.

CAROL Anne, *Physiologie de la Veuve. Une histoire médicale de la guillotine*, Seyssel, Champ Vallon, 2012

KERSHAW Alister, *A History of the Guillotine*, Londres, Tandem, 1965.

ROUSSEAUX Xavier, DUPONT-BOUCHAT Marie-Sylvie, VAEL Claude (dir.), *Révolution et justice pénale*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/civilisation-matérielle/objets-européens/la-guillotine -produit-des-lumières-ou-symbole-de-la-terreur>